



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

COMMUNES MEMBRES

Altorf
Avolsheim
Dachstein
Dinsheim/Bruche
Dorlisheim
Duppigheim
Duttlenheim
Ergersheim
Ernolsheim/Bruche
Gresswiller
Heiligenberg
Molsheim
Mutzig
Niederhaslach
Oberhaslach
Sultz-les-Bains
Still
Wolxheim

NOS COMPETENCES

Développement économique
Tourisme
Gestion des milieux aquatiques
Aires d'accueil des gens du voyage
Piscines
Relais Petite Enfance
Maison de services au public
Assainissement
Eau
Liaisons cyclables
Bornes de recharges pour véhicules électriques
Banque de matériel intercommunale
Système d'information géographique
Transport à la demande
Aménagement numérique
Epicierie sociale
Fourrière automobile

NOUS CONTACTER

2 route Ecospace
B.P. 93077
67125 MOLSHEIM CEDEX
Tél. : 03.88.49.82.58
Fax : 03.88.49.38.14
secretariat@cc-molsheim-mutzig.fr
www.cc-molsheim-mutzig.fr

AVIS D'ATTRIBUTION

Département de publication : 67

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig (CCRMM)

SIRET : 246 701 064 00056

Profil d'acheteur : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

OBJET DU MARCHÉ

Commune de Wolxheim – Renouvellement du réseau d'eau potable du lotissement St Denis
Marché n° 2023T019

PROCEDURE

Type de procédure : Procédure adaptée

ATTRIBUTION DU/DES MARCHÉ(S)

Nombre total d'offres reçues : 4

Pondération de notation :

1. Prix : montant total HT indiqué dans l'acte d'engagement : 35
 2. Valeur technique appréciée sur la base des sous-critères suivants : 65
- Moyens humains, matériels affectés au chantier et techniques employées : 10
 - Qualité des matériaux utilisés : 10
 - Mesures particulières prises en faveur de l'environnement immédiat du chantier : 10
 - Mesures particulières prises en faveur de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs : 10
 - Délai d'exécution du chantier proposé et cohérence du planning des travaux proposés : 25

CPV ppal : 45232150-8

Attribué à l'entreprise EUROVIA ALSACE LORRAINE – Agence de Rosheim (67560) pour un montant de 274.412,00 €HT le 18 août 2023.

La consultation du(des) contrat(s) peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.

Date d'envoi du présent avis : 21/08/23